

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10

e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le treize septembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 9 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 11

Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

Présents : Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Franck PACCARD, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE, Vincent PASQUIER.

Absents : Monique BARDET, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX.

Monique BARDET a donné pouvoir à Mireille TISSOT-ROSSET.

Sébastien DRION a donné pouvoir à François THABUIS.

Laurent GEVAUX a donné pouvoir à Vincent PASQUIER.

Madame Sandrine BLANCHIN a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie. DEL_07332024

Monsieur Le Maire expose que la C.A.F. de Haute-Savoie, pour les thématiques qui font l'objet de son soutien, et la Communauté de Communes des Vallées de Thônes ainsi que les communes qui la composent, se sentent conjointement responsables d'un développement équilibré du territoire intercommunal permettant à ses habitants de bénéficier d'équipements et services adaptés à leurs besoins, à la dynamique partenariale, aux capacités financières de la collectivité.

A ce titre, des engagements conjoints font l'objet de contractualisations dans le domaine de la petite enfance, enfance jeunesse à travers la signature du Convention Territoriale Globale (C.T.G.).

Les partenaires signataires souhaitent assurer un développement équilibré fixant des priorités clairement identifiées, dans une approche globale des services rendus aux familles. Ils souhaitent renforcer leur impact auprès des territoires (communes, quartiers) et populations ou situations vulnérables, tout en soutenant la dynamique d'ensemble de développement démographique.

L'objectif de la C.T.G. est d'établir un contrat d'engagements partagés. C'est sur ce document que le financement des équipements et services existants ou à venir s'appuiera, sur la base de conventions d'objectifs et de financement propres à chaque équipement ou service et distinctes de la C.T.G. proprement dite.

Monsieur Le Maire propose de signer le renouvellement de la Convention Territoriale Globale entre la C.A.F. de Haute-Savoie, les communes membres de la C.C.V.T. et la C.C.V.T. à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le 13 septembre 2024
Le Maire,
Franck PACCARD



Signature of Franck Paccard, Maire, over a blue circular stamp of the Mairie de Bouchet-Mont-Charvin.

Secrétaire de Séance,
Sandrine BLANCHIN



Signature of Sandrine Blanchin, Secrétaire de Séance.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 30/09/2024

- de sa publication le 30/09/2024

Le Maire,
Franck PACCARD



Signature of Franck Paccard, Maire, over a blue circular stamp of the Mairie de Bouchet-Mont-Charvin.